

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Le conseil municipal travaille actuellement à l'élaboration du budget de l'année 2025 avec le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Les principaux investissements qui se profilent concernent la rénovation et la mise aux normes du foyer de Rumersheim, la mise en conformité des locaux du complexe sportif à Berstett ainsi que des travaux au niveau du presbytère de Berstett ; un renforcement de la trame verte et bleue est également prévu avec la plantation d'arbres et des aménagements à différents endroits de nos quatre villages.

Parallèlement aux travaux engagés par la commune, le projet d'agrandissement du périscolaire de l'école, porté par la communauté de communes, prend forme, de même que l'ouvrage de rétention en amont de Reitwiller, piloté par le SDEA. Le budget sera voté par le conseil municipal fin mars ; vous trouverez des informations plus précises dans le bulletin communal du mois d'avril prochain.

Bien cord<mark>ialem</mark>ent, Votre Maire, Jean-Claude Lasthaus



NOS MÉDAILLÉS À L'HONNEUR!

C'est au cours du traditionnel repas du personnel communal et du Conseil Municipal du mois de décembre 2024, qu'Anne TAESCH, secrétaire générale de la mairie et David ADAM, responsable des services techniques, ont été mis à l'honneur pour leurs 20 années au service de la commune. Après avoir retracé leurs parcours respectifs, il leur a été remis la médaille du travail et un cadeau pour les remercier de leur fidélité et leur travail durant toutes ces années!





RESERVATIONS SUR Helloasso ou par Mail



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

06 33 86 82 97

CONTACTEZ L'APE

ape.lafleurdeschamps@gmail.com

S' Dorf Blotte



LE PRINTEMPS ARRIVE, ET AVEC LUI, NOTRE TRADITIONNELLE MARCHE GOURMANDE!

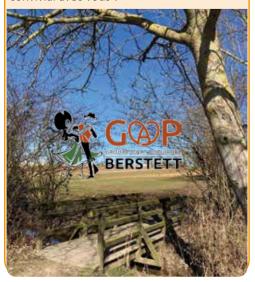
Le GAP se prépare activement pour vous concocter un événement inoubliable. Cette année, nous vous emmenons à travers un tout nouveau parcours qui traversera plusieurs villages de la commune de Berstett. Mais... chut! Le menu reste encore top secret, car notre équipe cuisine met un point d'honneur à peaufiner chaque détail pour vous offrir un véritable festin. Réservez donc votre journée du

8 MAI 2025

et préparez-vous à découvrir ce nouveau tracé, tout en savourant des mets préparés avec soin pour ravir vos papilles. Nous avons également prévu des animations tout au long du parcours pour vous faire découvrir les charmes de notre terroir dans la joie et la bonne humeur.

Dans la prochaine édition, nous lèverons enfin le voile sur le menu... alors, un peu de patience Mais d'ici là, ne perdez pas une seconde et notez bien la date du 8 mai 2025 dans vos agendas.

Nous avons hâte de partager ce moment convivial avec vous !



LE PASS COLO

Le Pass colo est une aide financière mise en place par l'Etat pour vous permettre de financier une partie du séjour en colonie de vacances à votre enfant de 11 ans (nés en 2014) ou nés en 2013 et n'ayant pas bénéficié de l'aide en 2024. L'aide sera versée directement par VACAF à l'organisateur du séjour selon le principe du tiers payant, pour diminuer le reste à charge de la famille.



Pour en bénéficier, vous devez :

- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 500€ (QF de février pris en compte).
- Votre enfant doit être né entre le 01 janvier 2014 et le 31 décembre 2014.
- Une seule aide par enfant, reportable une seule fois en cas de non utilisation, l'année des 12 ans

Comment utiliser cette aide:

- Le séjour doit être organisé pendant les périodes de vacances scolaires (à compter des vacances de printemps 2025).
- Le séjour (éligible au Pass colo) doit avoir une durée minimale de 4 nuits / 5 jours. Il n'a pas de durée maximale.
- Sont éligibles au Pass colo :
 - Les séjours de vacances,
 - Les activités d'hébergement accessoires à un accueil de loisirs ou à un accueil de jeunes,
 - Les séjours spécifiques sportifs, linguistiques, artistiques et culturels,
 - Les accueils de scoutisme qui sont ouverts à tous les mineurs sans exclusivité.

Les montants:

Le montant de l'aide varie selon votre QF :

Quotient Familial	Part de la Caf sur le prix du séjour
0 à 200 €	350 €
201 à 700 €	300 €
701 à 1200 €	250 €
1201 à 1500 €	200 €

Vous n'avez aucune démarche à réaliser auprès de votre Caf. Rendez-vous sur le site

www.jeunes.gouv.fr

Vous y trouverez les informations sur le dispositif, le module de recherche des séjours conventionnés Pass colo...

Les étapes à suivre :

- Choisissez le séjour conventionné Pass colo sur le site www.jeunes.gouv.fr
- Contactez l'organisateur pour réserver le séjour de votre enfant. Au moment de votre réservation, pensez à préciser que vous êtes bénéficiaire du Pass colo et communiquez votre numéro allocataire
- L'organisateur du séjour calculera le coût restant à votre charge et déduira le mondant du Pass colo (et celui des autres aides si vous en avez). La réservation devient définitive après le versement des arrhes.















après-midi tartes flambées au Club des ainés

Le Club des Ainés des Villages Associées de BERSTETT vous propose une aprèsmidi tartes flambées à la salle des fêtes de Gimbrett le

JEUDI 10 AVRIL 2025.

Rendez-vous vers 11h30 à Gimbrett (10h30 pour les volontaires pour préparer la salle).

Merci de confirmer votre participation à BURGER Joseph (07 62 64 76 50), GEBEL Richard (03 88 51 26 95), TAESCH Jean (06 83 96 66 54), Alfred GRUBER (03 88 69 61 95) ou GRASSER René (03 88 51 24 89)

pour le 04 avril 2025 au plus tard.

Le prix sera de 10,- € pour les personnes à jour de cotisation et de 15,- € pour les



Nouveauté à l'aire de jeux de reitwiller !

Un nouveau toboggan a été installé au début de l'automne 2024 par la société Proludic à l'aire de jeux de Reitwiller. Conformément à la réglementation, le service technique a dû procéder à quelques travaux de préparation du terrain avec notamment la mise en place de gravillons pour amortir la chute lors de la descente du toboggan.

Cette installation est désormais opérationnelle et fera le grand bonheur des plus petits!



« C'est pas fréquent les choses gratuites dans la vie. Y'a rien de plus précieux, même ; ça peut réconcilier des coins cassés en vous qui se tirent la gueule depuis longtemps. »

Baptiste Beaulieu, Où vont les larmes quand elles sèchent, 2023, p. 267



JE FAIS QUOI AVEC MES VIEUX PNEUS?

Particuliers, deux solutions gratuites s'offrent à vous pour la reprise de vos vieux pneus de voiture, camionnette ou deux/trois roues :

- Reprise « 1 pour 1 » : votre garagiste reprend un pneu usé pour chaque pneu neuf acheté;
- Reprise « 1 pour 0 » : vous pouvez déposer vos pneus usés dans un magasin spécialisé d'une surface de vente de 250 m² ou plus, dans la limite de 8 pneus par an, tous distributeurs confondus.

Les déchetteries de Pfulgriesheim et de Dossenheim-Kochersberg ne récupèrent pas les pneus usagés!

Professionnels, vous devez obligatoirement faire appel à un prestataire privé (collecteur agréé, fournisseur ou distributeur, centre de traitement et de recyclage, etc.) pour la valorisation de ces déchets particulièrement nocifs pour l'environnement.

A noter que les pneus sont également repris, quel que soit leur état, chez Lingenheld à Oberschaeffolsheim où le service est payant.

Tout abandon de pneus en dehors des dispositions prévues par la loi constitue un dépôt sauvage, passible d'une amende pouvant atteindre 1500€.

Par ailleurs, l'utilisation de pneus usagés pour les besoins d'ensilage est désormais interdite, en raison de l'existence de techniques alternatives plus respectueuses de l'environnement.





L'ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES AVEC CARITAS ALSACE

En 2024, du nord au sud de l'Alsace, 39 familles ont ouvert leurs portes. Depuis 77 ans, l'Accueil Familial de Vacances, porté par Caritas Alsace Réseau Secours Catholique, propose à des enfants et à des familles de partager leurs vacances.

L'été dernier, en Alsace 56 enfants vivant des situations de précarité, dont les parents sont accompagnés par Caritas Alsace, ont pu partir en vacances grâce à 39 familles qui les ont accueillis. Elles ont ainsi offert 672 journées de bonheur.

La campagne est lancée pour l'accueil d'été 2025!

Deux périodes sont possibles :

- Du mardi 8 au mardi 22 juillet
- Du mardi 22 juillet au vendredi 1er aout.

En ouvrant leurs portes, les familles offrent une expérience humaine enrichissante aux enfants, et leur donnent la possibilité d'accéder à un temps privilégié de découverte, de loisirs et d'échanges.

Cette rencontre humaine, marque autant la famille de vacances que l'enfant et sa famille. Plus de la moitié des familles réinvite le même enfant d'une année sur l'autre. Un vrai lien se crée et dure parfois toute une vie.

Les enfants qui partent ont entre 6 et 10 ans. Le séjour est déclaré au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Les bénévoles de l'équipe Accueil Familial de Vacances soutiennent les familles de vacances avant, pendant et après la venue des enfants.

Des sorties communes sont organisées, afin de faire davantage connaissance, de permettre aux fratries de se retrouver et de partager un temps de découverte.



Les familles souhaitant se lancer dans cette belle aventure, peuvent déjà se faire connaître auprès des animatrices de Caritas.

Pour plus de renseignements, contactez :

Bas-Rhin : Biruté ABECIUNAITE, 06 25 22 34 49 Haut-Rhin : Valeria BRAUNSTEDTER, 06 23 08 69 75

 $\hbox{E-mail: a fv@federation caritas alsace.org}\\$

FB: AFVCaritasAlsace --- www.caritas-alsace.org

Responsable de la publication : V. Erné-Heintz- Directrices de publication : Manon Hochard, Noémie Ludwig, Anne Taesch Conception - Impression : Essence Graphique - Protection climatiquement neutre : emPOWERing, Afrique, sur tout le continent